

Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en oeuvre du plan d'aide à la réussite du Campus Notre-Dame-de-Foy

12 mai 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 15 mai 2003

Monsieur Marcel Brien
Directeur des études
Campus Notre-Dame-de-Foy
5000, rue Clément-Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur,

Lors de sa réunion tenue le 12 mai 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Campus Notre-Dame-de-Foy de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. Le Collège juge particulièrement efficaces les mesures de valorisation et d'amélioration de la qualité du français, la relance des élèves non inscrits dans la poursuite de leur programme d'études, l'offre de services plus personnels à l'élève.

Par ailleurs, la Commission note que le Collège a profité de son expérience pour introduire des nouvelles mesures qui répondent à des obstacles mieux cernés.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Claude Marchand, agent de recherche